



Carrefour de Communications



L'édito du Maire



**6** avril 2014... 6 avril 2017. 3 ans déjà que la nouvelle Équipe issue des élections municipales a été mise en place et œuvre au quotidien pour notre centre bourg et ses villages. Pendant cette même période, on peut dénombrer 175 réunions des commissions municipales, 24 réunions de l'assemblée municipale et 630 délibérations prises, dont 483 délibérations votées à l'unanimité (soit 77 %). Nous sommes maintenant à mi-mandat et l'Équipe municipale viendra à la rencontre des Créchois à l'occasion de 3 réunions publiques d'informations et d'échanges qui se dérouleront en mai et juin prochains. Dans le domaine de l'urbanisme, l'attractivité de notre territoire ne se dément pas. Ainsi, après la vente de toutes les parcelles du lotissement de la Croix Chaigneau en 14 mois, vont débiter en avril les travaux de viabilisation de 2 nouveaux lotissements privés - le 1<sup>er</sup> aux Petites Côtes à Ruffigny (avec 27 lots dans une 1<sup>ère</sup> tranche), le second, Les Jardins des Champs de Grelet à Miséré, avec 28 lots. Quant à l'aménagement de notre territoire et de nos équipements, il se poursuit : réception des travaux d'installation des 2 sous-répartiteurs pour la montée en débit de l'ADSL à Miséré et à Tressauve (Sainte-Néomaye). 450 foyers sont concernés : 220 000 € payés par le Conseil Départemental. Réception aussi des travaux d'interconnexion des 2 stations d'épuration Créchoises à Breloux : près de 600 000 € HT réglés par la Communauté de Communes. Dans le secteur de l'environnement et du développement durable, nouvelle plantation pédagogique d'arbres par les élèves de Boisragon. Au total, 900 nouveaux arbres plantés en 3 ans, malgré l'abattage des 130 peupliers

du stade. Changement total de nos habitudes à partir de maintenant pour le traitement des espaces publics... et privés ! Interdiction, conformément à la loi, d'utiliser des produits phytopharmaceutiques. Cette consigne est appliquée par le service espaces verts de la Commune. Donc soyez tolérants... les herbes folles devront être éliminées plus difficilement mais manuellement et par des nouveaux matériels en cours d'acquisition. Dans le domaine culturel, le cinéma connaît, depuis plusieurs mois, une hausse significative de sa fréquentation par le public et les scolaires. La salle se transformera pendant plusieurs jours en théâtre puisque la compagnie des Chats Pitres investit les lieux pour ses représentations. Mi-mandat pour les Élus municipaux et installation du nouveau Conseil Municipal des jeunes avec l'élection de Maxie Boutin, collégienne, en qualité de nouvelle Maire du CMJ, en remplacement d'Alice Guitard. Avril, le dimanche 23, n'oubliez pas de participer au grand rendez-vous démocratique, celui du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles. Nos 4 bureaux électoraux avec leurs assesseurs seront prêts, de 8 h à 19 h, pour accueillir les 4667 électeurs inscrits. Enfin, à l'honneur, notre concitoyenne Marie-Christine Renard, qui vient de se voir remettre l'ordre national du Mérite au grade de chevalier, pour son engagement professionnel au sein de l'Éducation Nationale et sa participation active dans la vie associative et notamment à la Protection Civile de La Crèche, l'ADPC !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

### Une haie plantée par les enfants à Fenioux

Dans le cadre de l'inventaire des haies du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et de leur préservation, la Municipalité a souhaité planter cette année des végétaux dans le secteur de Fenioux. Ce projet s'inscrit dans sa volonté d'agir dans le domaine du développement durable et dans la démarche de l'Agenda 21 de la Ville. Afin de sensibiliser les jeunes et contribuer à leur éducation citoyenne, l'école élémentaire Charles Trenet de Boisragon a été associée à cette plantation. Ainsi, les 21 élèves de CM1/CM2 de Monique Lorieux ont retrouvé l'équipe des espaces verts municipaux, le Maire, Philippe Mathis, ses Adjoints Michel Girard et Bruno Lepoivre et quelques habitants près du chemin des Ouches. Après avoir écouté les conseils des agents techniques, 120 plants de 11 essences différentes ont été plantés par les enfants sur le talus, pour un montant total de 118 € TTC, à la charge de la Commune : amandiers, bourdaines, cerisiers, chênes, cornouillers, érables, houx, pruniers, troènes et viornes. Bruno Lepoivre, Adjoint au Maire chargé du développement durable a expliqué aux jardiniers en herbe l'utilité d'une haie : « Elle favorise la retenue des eaux de surface en bordure de talus, constitue un brise-vent et favorise la biodiversité ». Les élèves sont ravis de l'expérience ! « Nous les laissons découvrir et nous tirerons ensuite les conclusions de l'activité en classe » explique Monique Lorieux. Les photos de la sortie seront postées sur le blog de la classe. « Notre école participe volontiers aux animations qui nous sont proposées par la Mairie. C'est important pour les élèves car il s'agit de leur Commune. L'objectif est à la fois civique et environnemental » complète l'enseignante. Après l'effort, l'activité s'est terminée par une petite collation au grand air ! Au total, depuis 2014 et malgré les 130 peupliers abattus au stade Groussard, la Municipalité a contribué à la plantation de plus de 900 arbres et arbustes.



## Maxie Boutin, nouveau Maire du CMJ

Vendredi 17 mars dernier, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes se réunissaient afin d'élire leur Maire et les différents Adjointes qui officieront dans les diverses commissions. Pour l'élection du Maire, 5 candidats étaient en lice. La présence de 2 isolects et d'une urne prouvaient, s'il en était besoin, le sérieux des opérations. À la fin du second tour, Maxie Boutin était élue, pour les 2 années du mandat, Maire du CMJ. Philippe Mathis lui remettait son écharpe et les bravos de tous les jeunes élus venaient féliciter son élection. L'heure était venue de désigner les Adjointes. Une nouvelle fois et pour chaque poste les candidatures étaient nombreuses. À l'issue du second tour, Gaby Arnault est élu 1<sup>er</sup> Adjoint du CMJ. Enfin, les Adjointes qui dirigeront une des trois commissions du CMJ sont Alice Guitard (ancien Maire), Simon Guignard et Anaë Saigne. Les jeunes élus se sont alors donnés rendez-vous lors de la prochaine séance pour aborder leurs projets et composer leurs commissions. Félicitations à tous pour leur engagement et leur disponibilité et que chacun s'épanouisse dans les fonctions qui lui sont confiées !



Prochains Conseils Municipaux : jeudi 6 avril et jeudi 4 mai à 20 h 30

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique «Conseils municipaux»

## Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

**Quelques informations recueillies dans la presse locale. Au moins, une source nous permettant d'être tenus au courant de l'évolution de certains dossiers communaux**

**Le plan communal de sauvegarde ( PCS) réactualisé**

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'actualisation du Plan Communal de Sauvegarde par les étudiants de l'IUT de Niort...Mais à quoi sert le **Comité Consultatif Risques Majeurs** ? Pourquoi ses membres n'ont-ils pas été associés à cette démarche ? Certes les étudiants se sont présentés à une réunion de la **Réserve Communale** en 2016, mais comment ont-ils fait pour faire évoluer le PCS ?

Il est regrettable que les rédacteurs du premier document, qui siègent encore au Comité, n'aient pas pu apporter leur expérience sur le sujet (connaissance du territoire...).

A mi-mandat pour l'équipe municipale, **qu'en est-il du plan de formation de la Réserve Communale de Sécurité Civile** ? Trois années à ne rien faire, c'est une perte de compétence assurée. Encore quelques mois, et nous reviendrons au niveau zéro des connaissances de 2001 !!!

**Prestation chorale de l'école élémentaire**

Une belle réussite. Félicitations aux élèves et à tous leurs enseignants.

Mais que penser du public record d'environ **1000 personnes accueillies dans la plus grande insouciance des règles de**

**sécurité !**

Il n'a pas échappé à M le Maire que **l'Hélianthe est une salle de 3ème catégorie**. Le public ne peut dépasser 700 personnes et les spectacles sans chaise, sans gradin, public debout, sont interdits.

Et que dire de la sécurité aux abords de l'Hélianthe ce même soir. Des voitures garées le long des voies de circulation (allée des Grands Champs, RD7 et route de Mougou), et aussi des piétons rejoignant la salle de spectacle ; Heureusement aucun accident ou incident n'est à déplorer.

**Quart d'heure citoyen**

Au dernier conseil municipal, un vif échange entre un riverain de l'avenue de Paris et le Maire a vite tourné à un dialogue de sourds au sujet du nombre de véhicules traversant la commune ; chiffres annoncés par la municipalité d'une part et par les services départementaux d'autre part, le maire affirmant une diminution du nombre de véhicules traversant La Crèche.

Quelle est la meilleure solution afin d'améliorer la traversée de notre cité, de préserver le commerce local et la santé des riverains ?

Une vraie déviation Poids Lourds ? Un meilleur accès aux transports en commun ? Voilà un excellent sujet de réflexion pour **l'agenda 21** et le cadre de vie du Haut Val de Sèvre.

**À votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val**

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

**EDITO MARS** : un paragraphe de mon espace a été supprimé car Mr le Maire avait pris ombrage d'une information. Je rappelle que l'opposition joue un rôle essentiel de contre-pouvoir pour dénoncer les GROS défauts de transparence sur des dossiers financiers et immobiliers.

**ENVIRONNEMENT** : une finalité encourageante de mon combat (avec la préfecture) au nettoyage de la casse auto, installée, sans contrôle, à l'ancienne chamoiserie. Cela a duré plus de 10 ans. Enfin le site est propre à force d'insister encore récemment auprès des élus.

**RD 611** : grave pollution atmosphérique permanente pour les riverains de Kadoré, St Maixent, les Verdillons et tout le bourg de La Crèche. Chiffres officiels 2016 : nuisances sonores : 73 Db jour, 66 Db nuit.

**TRAFIC** : chiffres hebdomadaires moyens : RP des Verdillons : 109 000 véhicules dont 12 000 camions, RP de Ste Neomaye : 70 200 véhicules dont 3 600 camions (trop de PL n'ont rien à faire à St Maixent ni à La Crèche). D'autre part, beaucoup de Créchois ne vont plus chez les commerçants de la basse Crèche (tabac presse, boulangeries) en raison d'un danger constant de se faire ECRASER par un Poids Lourd, les téméraires qui se stationnent en ont-ils vraiment conscience ?

**CONTROLES SEVERES ET CONTINUS DES P.L.** : pour appuyer cette demande, dans L'URGENCE: envoyer un mail à «d611stoptrafic@yahoo.com» ou déposer un pli cacheté, à MON NOM seul, sans le vôtre au dos, dans la boîte extérieure de la mairie. MERCI...

C.LEVAIN



## Nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité

Dans le cadre du Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG), les modalités de recueil et de traitement des cartes nationales d'identité (CNI) ont changé, en Région Nouvelle-Aquitaine, depuis le 15 mars 2017. Ainsi, seules les Mairies équipées de dispositifs de recueil, qui permettent notamment de collecter les empreintes numérisées, sont désormais habilitées à établir les CNI, quelle que soit la Commune de résidence du demandeur. La remise de la CNI et du passeport s'effectue auprès de la Mairie de dépôt de la demande. Un nouveau service de pré-demande en ligne a été mis en place par la Préfecture : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. La pré-demande de CNI ne dispense cependant pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la Mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état

civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant). Cette réforme permettra de sécuriser la CNI, valable 15 ans, qui reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol. Afin de répondre au mieux aux usagers, certaines Mairies traiteront les demandes sur rendez-vous. Il est donc conseillé de prendre contact avec le service État civil avant d'effectuer toute démarche. + d'infos sur les nouvelles modalités : <http://www.deux-sevres.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-nationale-d-identite-CNI#N358>

Liste des Communes habilitées à établir les CNI : Airvault, Bressuire, Brioux sur Boutonne, Champdeniers, Chauray, Coulonges-sur-l'Autize, Mauléon, Mauzé-sur-le-Mignon, Melle, Moncoutant, Niort (Centre ville et Mairie annexe du Clou-Bouchet), Parthenay, Saint-Maixent-l'École, Sauzé-

## Élections présidentielles et législatives

Élections présidentielles :  
1<sup>er</sup> tour : 23 avril  
2<sup>ème</sup> tour : 7 mai

Élections législatives :  
1<sup>er</sup> tour : 11 juin  
2<sup>ème</sup> tour : 18 juin

Nombre d'électeurs inscrits dans la Commune : 4667

Bureaux de vote : ouverts de 8 h à 19 h  
B1 - Cantine scolaire du bourg B3 - Salle de Champcornu  
B2 - Salle de Chavagné B4 - Salle des Halles

Envoi des cartes électorales : 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril

Vote par procuration :  
Se rendre à la Gendarmerie, Police etc... avec sa pièce d'identité ainsi que l'état civil (nom, prénom, date naissance, adresse) de la personne qui va voter (le mandataire doit être électeur de la commune mais pas forcément le même bureau). + d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>



## Vers le zéro pesticide à La Crèche

La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine et également sur l'environnement, l'eau, la biodiversité et les services écosystémiques qui en dépendent. La loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit\* que l'État, les Collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi. Resteront autorisés les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et ceux utilisables en agriculture biologique. **Les particuliers sont également concernés par la loi.**

Quelques outils utiles au désherbage sans pesticide chimique : binette, débroussailleuse, tondeuse, réciprocatrice, démousseuse mécanique, brosse métallique, grattoir, brûleur thermique, bineuse électrique, houe maraîchère, outils de griffage, jet haute pression (antimousse)...

En conséquence, la Municipalité a demandé à son service espaces verts de se conformer à ces directives et de ce fait, plus aucun produit phytopharmaceutique n'est utilisé depuis le début 2017. Donc il faut s'attendre à ce que les herbes folles soient plus présentes sur le domaine public que les années passées.

En savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/collectivites-jardiniers-amateurs-en-route-vers-zero-pesticide>

(\*) article L. 253-7 du code rural et de la pêche maritime



## INFO TRAVAUX



### Pose d'une borne électrique place Musu

Récemment, la société Séolis a procédé à l'installation d'une nouvelle borne de recharge des véhicules électriques, place Musu. Elle sera prochainement en service. Cet équipement, pour lequel la Commune a perçu une subvention du SIEDS de 8904 €, représente un coût total de

13350 € TTC. La 1<sup>ère</sup> borne du même type avait été posée en décembre 2015 sur le parking de la Gare.

### ✦ Bâtiments

- Réparations diverses dans les écoles
- Serrurerie et aménagement de la remorque pour le matériel associatif



### ✦ Voirie

- Création d'un avaloir à la Crépinrière
- Rebouchage de trous à la Crépinrière
- Pose de mobilier urbain au stade Groussard

### Modification permanente du sens de circulation rue du Pigeonnier

La circulation des véhicules dans la rue du Pigeonnier, à Ruffigny, n'est désormais autorisée que dans le sens «route de l'Ancienne Laiterie vers la route de Frontenay». Un panneau de sens interdit est installé à l'angle de la rue du Pigeonnier avec la route de Frontenay. Soyez prudents !



### ✦ Espaces verts

- Tonte
- Installation de carrés potagers et d'une table à l'école de Chavagné
- Pose d'une clôture à Champicard
- Dépose d'une jardinière avenue de Paris

## EN BREF ET EN IMAGES !



### Jeudi 23 février : salle comble pour «Tous en scène»

Pour ce ciné-goûter, la salle HG Clouzot a enregistré un record de 224 entrées pour le film «Tous en scène». La semaine suivante, «Sahara» a également remporté un franc succès avec plus de 110 entrées. Des séances supplémentaires seront programmées

pour les prochaines petites vacances scolaires.

### Vendredi 24 février : le public captivé par l'EFT

Sylviane Dupas Demazure, praticienne à La Crèche, a fait partager à un auditoire de près de 70 personnes les techniques de libération émotionnelle (EFT). L'EFT est assimilée à de l'acupuncture sans aiguilles.



### Samedi 25 février : assemblée générale de la FNATH

Plus d'une cinquantaine de membres étaient présents pour l'assemblée générale de la Fédération Nationale Accidentés Travail et Handicapés. 6000 membres sont adhérents en Deux-Sèvres. Le Maire, Philippe Mathis, a rappelé les actions de la Communauté de Communes et de la Commune en matière d'accessibilité des locaux publics. Cette AG s'est terminée par la remise de médailles et diplômes de la FNATH à des membres pour leur engagement à la Fédération et ce, pour certains depuis plus de 55 ans.



### Mardi 28 février : Mardi-gras aux Rives de Sèvre

Comme chaque année, le Comité des fêtes « La Crèche en folie » a offert aux résidents un après-midi récréatif. Jean-Marie Guillot, chanteur accordéoniste, a animé l'Ehpad et fait chanter et danser une cinquantaine de résidents, heureux de fredonner leurs chansons d'antan. Ils ont aussi dégusté des tourtisseaux que les bénévoles leurs avaient apportés.



### Sam. 4 & dim. 5 mars : les patineurs Créchois en championnat de France

6 membres du Roller Créchois étaient présents au championnat de France de Roller Indoor à Dijon. Nos patineurs ont participé aux épreuves de fond et de vitesse dans lesquelles ils font partie des 48 meilleurs Français !

### Mercredi 8 mars : le Père-cent fêté à La Crèche

Les lycéens n'ont pas dérogé à la tradition du Père-cent. Très tôt, les ronds-points et carrefours de la Commune étaient investis par des personnages hauts en couleurs, réclamant aux automobilistes « une petite pièce pour le Père-cent ! ». Pour leur permettre de recharger leurs batteries et se réchauffer un peu, le Maire, Philippe Mathis, les avait conviés pour prendre une collation à la Mairie. Bonne chance à eux pour le bac !



### Vendredi 10 mars : les Voix Grégoriennes à l'église

Le concert a rassemblé près d'une centaine de personnes autour des chants traditionnels grégoriens, chants spirituels interprétés par le chœur "Voix Grégoriennes" dans l'église Notre-Dame-des-Neiges. Il s'agissait du second concert organisé par l'association

Pour l'Orgue de Notre Dame des Neiges (PONDN) au profit de la restauration de l'orgue.

### Dim. 12 mars : vive les fromages de chèvre !

Deux-Sèvres, terroir et traditions étaient sous la lumière de ce marché en fête sous les halles autour du thème des fromages de chèvre. La GAEC Saboureau et l'EARL Les Deux Rivières ont proposé une déclinaison variée de produits issus de la filière : yaourts au lait de chèvre, rillettes et pâté de viande de chèvre, tourteaux fromagers à base de fromage frais de chèvre etc... Dans le même temps, la Commanderie Gouste Chèvre de France a procédé à l'intronisation de deux impétrants Créchois, dans un moment de convivialité et de promotion des traditions Deux-Sévriennes.



### Samedi 18 mars : soirée «poule au pot»

Le Bureau du P'tit bal Créchois et sa Présidente, Annie Georgeon ont réussi leur pari. Faire de cette soirée conviviale et surtout dansante, un véritable succès ! Ce fut le cas samedi soir où la salle de l'Hélianthe a accueilli 440 personnes pour ce dîner et surtout pour profiter pleinement de la piste de danse, et ce jusqu'à tard dans la nuit. Bravo à l'équipe organisatrice !



## Naissances

18 février : Maude CHEYROU  
3 mars : Prince DOHOU  
4 mars : Margot NAUDIN COMTET  
7 mars : Hermine ANCIAUX HENRY de FAVEAUX  
19 mars : Aimée BOIZUMAULT



## Décès

26 février : Denise EMERIT 92 ans  
3 mars : Gilbert ROUSSEAU 79 ans  
6 mars : Danielle BRONDEAU 69 ans  
10 mars : Michel GOMY 67 ans  
13 mars : Aurore PIERRE 31 ans

## L'ordre national du Mérite décerné à Marie-Christine Renard

Samedi 18 mars, en fin de matinée, la grande salle de Champcornu était bien animée, à l'occasion d'une sympathique manifestation. En effet, notre concitoyenne Marie-Christine Renard était à l'honneur à la suite du décret du Président de la République, pris sur proposition de la Ministre de l'Education Nationale, qui lui a décerné l'ordre national du Mérite, au rang de chevalier. Pour l'occasion, la Présidente départementale de l'ordre national du Mérite, Irène Joly, le parrain Daniel Brillaud, Inspecteur d'académie honoraire et Philippe Mathis, Maire, étaient présents, ainsi que la famille de Marie-Christine Renard, mais aussi de nombreux membres de la communauté éducative et bien sûr l'ADPC. Irène Joly a rappelé dans son discours la création de cette distinction par le Général de Gaulle et Daniel Brillaud a évoqué la carrière d'infirmière de la récipiendaire au sein de l'Éducation nationale, sans oublier ses nombreux engagements dans le monde associatif. Quant au Maire, il a salué l'investissement de Marie-Christine Renard à l'antenne de Protection civile Créchoise : formation aux premiers secours, participation aux événements et manifestations organisés par la Commune, pour en assurer la sécurité. Marie-Christine Renard a répondu avec humilité aux éloges prononcés, rappelant que son engagement au service des autres datait et que malgré sa cessation d'activité professionnelle, elle continuerait ses actions. Cette belle distinction honore Marie-Christine Renard, sa famille, l'Education nationale, l'ADPC et la Ville de La Crèche ! Toutes nos félicitations et remerciements à Marie-Christine !



par le Général de Gaulle et Daniel



## Embellissement des postes électriques : un partenariat Ville/ENEDIS réussi



Mercredi 8 mars, le Maire, Philippe Mathis et son 1<sup>er</sup> Adjoint, Michel Girard, avaient invité la société de distribution d'électricité ENEDIS et le graffeur Niortais Greengo, pour un bilan de leur partenariat, en présence de la presse locale. Depuis l'été 2015, ENEDIS avait mis à disposition les façades de 3 transformateurs électriques pour leur embellissement. 2 postes ont été graffés par l'artiste Greengo et les jeunes du centre de loisirs intercommunal : celui de la rue des Diligences et celui de la rue du Pairé. Pour le dernier, rue des Grives, Greengo a opéré seul. Emmanuel Bouquet, interlocuteur des collectivités territoriales de la Direction

territoriale Vienne et Sèvres, qui représentait ENEDIS a indiqué que : « Ce partenariat avec La Crèche va dans le sens de l'action commune de la société, par l'embellissement des postes électriques et l'aspect sociétal du projet ». Au total, la réalisation des 3 fresques a représenté un coût de 2 850 € TTC : 1900 € pris en charge par ENEDIS et 950€ par la Commune. 2 fresques ont également été réalisées sur des postes électriques ERDF appartenant à la Commune en août 2015 pour un coût de 2000€ TTC. Enfin, 9 transformateurs ont été nettoyés et repeints en ton pierre en 2015 : 4 par ENEDIS et 5 par SEOLIS. Au total, au cours des années 2015-2016, 14 postes électriques ont subi une intervention, représentant un coût global de 2950 € TTC pour la Commune. Grâce à ce retour d'expérience positif pour tous les acteurs, l'opération sera étendue à d'autres postes à moyen terme. Site web de Greengo : [www.greengo-world.com](http://www.greengo-world.com).

## Cérémonie commémorative



« Commémorer le 19 Mars, c'est œuvrer pour un monde tolérant préservant le droit à la vie ». Dimanche 19 mars, une quarantaine de Créchois s'étaient rassemblés devant le monument aux morts, en présence du Maire, Philippe Mathis, d'Hélène Havette, Conseillère Départementale, d'Adrian Duguet, Conseiller chargé de la défense, du nouveau Conseil Municipal des Jeunes,

## M. Carnaval est parti en fumée, le printemps est arrivé !

C'est sous un soleil printanier que s'est déroulée la journée carnaval organisée par le comité des fêtes « La Crèche en folie », dans la salle de l'Hélianthe, samedi 11 mars. Beaucoup d'enfants s'étaient costumés pour l'occasion, les Reines des neiges ont croisé les pirates des Caraïbes. Environ 300 petits et grands pouvaient créer leurs masques de carnaval, se faire maquiller, ou décorer Monsieur Carnaval. Même les parents ont participé : certains papas se sont fait maquiller, tandis que les mamans apprenaient à faire des guirlandes ou des fleurs en papier ! Un défilé dans les rues de La Crèche, musique en tête, a suivi. Confettis en main, chaque enfant a accompagné Monsieur Carnaval pour son dernier voyage. Comme disaient Mario et Luigi, les jeunes animateurs : « Nous allons brûler Monsieur Carnaval pour chasser tous les microbes que Monsieur Hiver

nous a apportés ». Puis devant tous les enfants et parents, Jean-Louis, son créateur, a embrasé Monsieur Carnaval. L'après-midi récréatif s'est terminé par un spectacle gratuit. Arlequin, Colombine, Pierrot et sa clarinette, le méchant et la sorcière ont captivé le jeune public. Bravo à tous les bénévoles pour cette belle journée ! La date du 10 mars 2018 est d'ores et déjà réservée pour offrir un nouveau carnaval avec de nouvelles animations et un nouveau spectacle !



de Marc Ingrand, Président du Comité local de la FNACA et de Louis Reymond, Président de l'UDCR, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le rendez-vous était ensuite donné autour de la stèle au rond-point du 19 mars 1962 pour une lecture de l'ordre n°11 du jour du 19 mars 1962 du Général Ailleret proclamant le cessez-le feu.

## **z+m** L'école de musique municipale

Créée à l'origine par une association de parents d'élèves, l'école de musique de La Crèche a été municipalisée en 1995. Elle est installée dans le bâtiment de la Maison des Associations, route de Champcornu. Quatre salles de cours (sur deux niveaux), un bureau et une salle d'attente lui sont dédiés. L'école peut accueillir jusqu'à cent trente élèves (enfants, adolescents ou adultes), en cours individuels ou collectifs. Fonctionnant de septembre à juin à raison de 72 h 30 d'enseignement hebdomadaire, elle suit le rythme scolaire. L'équipe pédagogique est constituée de 7 professeurs diplômés qui enseignent diverses disciplines : chorale, formation musicale, saxophone, violon, flûte traversière, piano, synthétiseur, accordéon, musique assistée par ordinateur (MAO), guitare basse, acoustique et électrique, batterie.

L'équipe enseignante et administrative est placée sous la responsabilité de Catherine Hecquard, professeur chargé de direction. Des actions pédagogiques complémentaires sont organisées telles que des journées de découverte à thème.

2 auditions publiques, gratuites et ouvertes à tous, ont lieu dans la salle de l'Hélianthe chaque année. À l'occasion de ces prestations, les professeurs mettent en place des ateliers

ponctuels, très diversifiés, tant au niveau des styles musicaux que de la composition des ensembles : duos, trios, 4 mains, classes d'instrumentistes, accompagnement d'instrumentistes, de la chorale, par des pianistes, guitaristes, batteurs, ... Les élèves bénéficient également d'une véritable expérience de la scène. Des auditions d'école, complétées par plusieurs auditions de classes (des élèves de plusieurs disciplines et de tous niveaux) sont proposées au cours de l'année. C'est l'occasion pour les élèves débutants de se produire dans un environnement sécurisant, et pour les instrumentistes plus chevronnés de jouer en soliste, ce qui crée une émulation auprès des élèves plus novices.

Enfin depuis plus de 20 ans, tous les élèves des écoles Créchoises bénéficient de séances de musique, encadrées par Catherine Hecquard. Cette action, entièrement financée par la Commune, permet une intervention de 10 h 30 par classe et par an, dans chacune des 3 écoles élémentaires. En fin d'année, des spectacles sont organisés à l'Hélianthe.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 123 élèves étaient inscrits, dont 106 de moins de 18 ans.

Renseignements : Catherine Hecquard

Tél. : 05 49 25 13 03

Mail : [ecolemusique@ville-lacrecche.fr](mailto:ecolemusique@ville-lacrecche.fr)



## Un nouveau club house pour l'USC

Sympathique réception, vendredi 17 mars en soirée, pour l'inauguration du nouveau club house de l'USC au stade Groussard. La Municipalité avait convié les élus, les dirigeants de l'USC et du GJ Vallées 2 Sèvres à cette manifestation. Le Maire a rappelé à cette occasion que le précédent club house avait fait l'objet d'un incendie criminel en juin dernier – que l'enquête se poursuivait – et qu'il avait fallu trouver rapidement de nouveaux locaux au club pour son fonctionnement. Il a félicité le 1<sup>er</sup> Adjoint, Michel Girard, les Services techniques municipaux et les entreprises locales pour leur réactivité, pour permettre la mise en fonctionnement en 8 mois seulement d'un nouveau club house. Cette nouvelle structure d'attente est composée de 6 bâtiments modulaires tout équipés, d'une surface

de 90 m<sup>2</sup>. Le coût de cette opération s'est élevé à 65 000 € TTC et l'indemnisation par la compagnie d'assurances a été de 58 500 €. Le Maire a aussi rappelé les travaux récemment réalisés au stade : l'éclairage neuf du terrain d'entraînement et les installations prochaines de pare-balls à l'arrière des buts... en attendant la rénovation de l'ensemble du stade Groussard. Julien Deschamps, Président de l'USC et Jérôme François, Président du Groupement de Jeunes Vallées 2 Sèvres ont remercié la Municipalité pour leur écoute et la rapidité pour leur trouver une solution de «relogement».



## Les résultats de la campagne thermographique communiqués

Jeudi 9 mars, en soirée, les habitants des secteurs de Breloux et Saint-Martin étaient invités à la Mairie pour la restitution d'une récente campagne thermographique. L'opération, effectuée par l'entreprise Créchoise Planète Drone, est issue d'une action conjointe entre la Municipalité, le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) le laboratoire Sublimm et Mr Store. 201 foyers ont

été scannés par le drone afin d'établir d'éventuelles déperditions de chaleur, dues à des défauts d'isolation de toitures ou d'ouvertures. La trentaine d'habitants présents à la réunion étaient répartis sur tout le secteur scanné et ont pu consulter leurs résultats personnalisés avec intérêt. D'autres étaient également curieux de connaître l'impact de travaux déjà réalisés sur leurs logements.

## Aménagement de 2 nouveaux lotissements

➤ Les Petites Coïtes à Ruffigny

Réunion publique du 1<sup>er</sup>/07/16

Nombre de lots : 49

Lotisseur : SARL les Prés de Poitiers

Début des travaux : avril 2017

➤ Les Jardins des Champs de Grelet à Miséré

Réunion publique du 27/04/16

Nombre de lots : 28

Lotisseur : Pierres et territoires de France de Limoges

Début des travaux : avril 2017



Renseignements : service urbanisme de la Mairie.  
Tél. : 05 49 25 50 54



## La Ville recrute 4 jeunes saisonniers

La Ville recrute 4 étudiants et/ou lycéens (18 ans et plus) pour des emplois d'été au sein de l'équipe des espaces verts des services techniques (2 postes pour juillet et 2 postes pour août). Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser en Mairie, 97, av. de Paris, 79260 LA CRÈCHE, au plus tard le 30 avril 2017. Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Tatiana LEON, Responsable du service Administration générale (Tél: 05 49 25 50 54).

## Visites d'entreprises

Dans le cadre de la politique de développement économique de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, les élus sont en contact régulier avec les dirigeants du territoire. Lundi 6 mars, Philippe Mathis, Vice-Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre en charge de l'économie, Joël COSSET, Maire de François et l'équipe du développement économique ont visité 2 entreprises de la ZA de Baussais : DUOMETAL et AGDE.

### Duométal

Créée en 1996 à Niort par deux frères associés, l'entreprise Duométal s'est bien développée. Dirigée aujourd'hui par Jean Martin, l'entreprise a rejoint l'espace économique Atlansèvre sur la ZA de Fief de Baussais sur la Commune de François depuis l'été 2015 où elle a construit ses nouveaux locaux sur une surface de 700 m<sup>2</sup>.

Spécialisée dans la tuyauterie industrielle (acier et inox) et dans les réseaux de protection incendie, Duométal répond à une clientèle diversifiée sur toute la France et également à l'export (10% de son activité est réalisée à l'étranger et principalement en Afrique). Elle réalise un chiffre d'affaires de près de 1,7 M€.

Sous-traitant et parfois cotraitant pour le compte de grands groupes, l'entreprise emploie 10 salariés et selon l'activité fait également appel à l'intérim. Les salariés sont pour la plupart sur chantier et ont des profils de tuyauteurs et chaudronniers. L'entreprise forme également actuellement un apprenti. Jean Martin a par ailleurs à ses côtés son fils, Fabien, qui a intégré dans le cadre d'un parcours en apprentissage, l'entreprise depuis 14 ans. Ce binôme père-fils permettra d'ici quelques années d'assurer la transmission familiale de l'entreprise.

Dans le cadre des rencontres élus / chefs d'entreprises, Jean et Fabien Martin ont pu faire découvrir leur entreprise et leur savoir-faire aux élus et à l'équipe du développement économique.



### Atlantic Gaz Distri Express (AGDE)

Richard Bris, Dirigeant, accompagné de Sophie Chotard, Responsable commerciale, ont fait visiter leur nouveau site. Les travaux terminés, l'entreprise vient tout juste de prendre possession de ses nouveaux locaux au sein de l'espace économique Atlansèvre La Crèche-François. AGDE, déjà présente sous forme locative sur la Commune de François depuis 2012, a développé son activité et son réseau de clientèle sur la région ce qui a conforté le choix pertinent de son implantation sur Atlansèvre. Après 4 ans, Richard Bris a pris la décision d'investir dans un nouveau site et l'offre foncière disponible sur Fief de Baussais lui a permis de mener à bien ce projet. Son nouveau site qui s'étend sur un terrain de 4000 m<sup>2</sup> comprend un espace de stockage sécurisé et un bâtiment administratif (80 m<sup>2</sup>).

AGDE est un grossiste en gaz et a développé la vente d'accessoires (type planchas, parasols chauffants) auprès d'une clientèle d'industriels et de professionnels des métiers de bouche et des revendeurs. En quelques chiffres, le site de François rayonne sur les départements des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Charente, de la Charente-Maritime et du Sud Vendée. L'entreprise, dont le siège est situé en Loire Atlantique, réalise un chiffre d'affaires global d'environ 2,2 M€. Elle compte 14 salariés dont 4 sur le site de François. Cette rencontre a permis de mieux connaître l'entreprise AGDE, au travers de ses différentes activités et de mesurer ses perspectives de développement.



### TDS-TVI : les travaux se poursuivent

Après les travaux de terrassement, le futur bâtiment de l'entreprise TDS-TVI commence à sortir de terre dans la zone de Baussais ! La société est spécialisée dans l'entretien et la réparation des véhicules industriels et poids-lourds. Mise en service prévue en septembre prochain.

### Rendez-vous tous au Rapido !

Le foyer ados a comme d'habitude été le point de rendez-vous des vacances pour les jeunes de 12 à 17 ans. 15 jeunes en moyenne ont fréquenté le Rapido chaque après-midi. Les animations proposées par les animateurs sont variées : tournois de jeux vidéos, projections de films, billard, ping-pong,... Les soirées du jeudi sont également très prisées des adolescents. Le foyer est alors ouvert jusqu'à 22 h avec raclette, pizza, hamburger... Les mardis, de 16 h à 17 h, des goûters sont désormais proposés. Le foyer est accessible librement et gratuitement. Horaires des vacances : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 13 h à 18 h et jeudi, de 13 h à 22 h. Renseignements : Yohan Pouponnot, Directeur du foyer jeunes. Tél. : 06 47 24 97 41.



### Médiathèque intercommunale

#### Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi et vendredi, de 15 h à 18 h 30

Mercredi, de 14 h à 18 h 30

Samedi, 9 h 30 à 12 h 30

Mail : [mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr)

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre



1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Atelier Fête du monde (Japon)  
Mercredi 26 avril à 10 h 30



Atelier créatif pour fêter le printemps pour les enfants de 6 à 10 ans.  
Gratuit - Sur inscription



# AGENDA DE LA VILLE

## 1<sup>er</sup>-2-7-8 avril

### **Théâtre**

«L'amour fantôme»

«Ne nous laissons pas abattre»

Organisé par la compagnie des Chats Pitres

Salle HG Clouzot

1<sup>er</sup>-7-8/04 à 20 h 30

2/04 à 14 h 30

Contact : 06 12 54 69 87

## Du 3 au 7 avril

### **Inscriptions école maternelle**

Mairie

Renseignements : 05 49 25 50 54

## Lundi 3 avril

### **Assemblée générale**

Organisée par Aide en Créchois

Salle des halles

À 18 h

## Samedi 8 avril

### **Remise des cartes électorales aux jeunes âgés de 18 ans**

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville

À 11 h

## **Autour des jeux**

Concours pétanque, palet, belote

Jeux de société

Organisé par l'amicale du Personnel de la Ville de La Crèche

À partir de 13 h

Maison des associations de Champcornu

Renseignements & inscriptions:

amicaledupersonnel.lacreche@gmail.com

## **Spectacle «L'opéra dans tous ses états»**

Organisé par la Municipalité

Salle de l'Hélianthe

À 20 h 30

Réervations : Mairie ou [www.ticketmaster.fr](http://www.ticketmaster.fr)

## Dimanche 9 avril

### **Salon de la vente à domicile**

Organisé par la Municipalité

Aux halles

Toute la journée

Entrée libre

## Lundi 10 avril

### **Réunion publique**

Plan local d'urbanisme intercommunal :

«projet d'aménagement et de développement durables»

Salle de l'Hélianthe

À 18 h 30

## Mardi 11 avril

### **Auditions de classes**

Organisées par l'école de musique

Grande salle de Champcornu

À 19 h 30

## Dimanche 16 avril

### **Bal**

Organisé par le club des Aînés

Salle de l'Hélianthe

À 14 h 30

Renseignements : 05 49 25 51 48

## Mardi 18 avril

### **Atelier jazz & musiques actuelles**

Organisé par l'école de musique

Salle Henri Georges Clouzot

À 20 h 30

Entrée libre

## Du 18 au 21 avril

### **Aprèm'sport**

Organisés par la Commune

Dossiers à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site [www.ville-lacreche.fr](http://www.ville-lacreche.fr)

Inscriptions avant le lundi 10 avril

## Samedi 22 avril

### **Journée de retrouvailles et souvenirs**

Organisée par l'amicale des Ardennais en Deux-Sèvres

Restaurant Les Pyramides

À 12 h

Réervations avant le 17 avril

Tél. : 05 49 25 00 44

## Dimanche 23 avril

### **1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles**

De 8 h à 19 h

## Dimanche 30 avril

### **Cérémonie de commémoration**

Journée du souvenir des victimes de la déportation

Monument aux morts

À 11 h

## **Concours de tir nature**

Organisé par la Flèche Créchoise

Jardin d'insertion du Coteau de Breloux

Renseignements : 06 07 32 74 55



L'opéra dans tous ses états  
8/04

Saison culturelle

## Semaine de la **parentalité** et de la **petite enfance**

Du 15 au 20 mai 2017

Conjointement organisée par les 3 services petite enfance de la Commune : le RAMi, la crèche Ribambelle et les accueils périscolaires. Des actions spécifiques seront organisées et ouvertes aux familles utilisatrices des services petite enfance.

Plusieurs temps forts rythmeront la semaine :

- **Soirée ciné-débat : «L'odyssée de l'empathie»**

Jeudi 18 mai à 19 h 30 - Salle Henri Georges Clouzot

À l'attention des familles d'enfants de 0 à 6 ans, des professionnels de la petite enfance

- **Conférence : «Avoir un enfant sage, est-ce un projet adéquat ?»**

Vendredi 19 mai à 20 h - Salle Henri Georges Clouzot

À l'attention des familles d'enfants de 0 à 6 ans, des professionnels de la petite enfance

- **Spectacle de la compagnie Cirque en scène : «Raplpla»**

Samedi 20 mai à 10 h et 11 h 15 - Salle de l'Hélianthe

Ouvert à tous

## **La Chavanaise**

Nouvelles places disponibles pour le cours de fitness le lundi, de 19 h à 20 h, dans la salle de Chavagné.

Contact : [lachavanaise@gmail.com](mailto:lachavanaise@gmail.com)

Tél. : 07 77 34 36 91

## **Fédération des malades & handicapés 79**

Aide et conseil pour les dossiers concernant le handicap

Contact : Thierry Poirier (Président) - Tél. : 05 49 25 71 24

Correspondant sur La Crèche : Laurent Pain et Mme Pouveau

Tél. : 06 78 96 29 13

Permanences : hall de l'hôpital de Niort le 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois